

1951 g. 301



*Le Bulletin paraît le 1^{er} de chaque mois et est envoyé gratuitement
à tous les membres du Photo-Club de Paris.*

LA REPRODUCTION DES ARTICLES N'EST AUTORISÉE QU'AVEC INDICATION
DE SOURCE

Celle des illustrations est formellement interdite sauf entente avec la direction du Bulletin

ABONNEMENT ANNUEL

POUR LES PERSONNES NE FAISANT PAS PARTIE DE LA SOCIÉTÉ

FRANCE ET ÉTRANGER . . . 15 francs.

LE NUMÉRO : 1.50

Il est rendu compte de tout ouvrage photographique dont deux exemplaires
sont envoyés au Siège de la Société.

Adresser la correspondance au Secrétariat du Photo-Club de Paris

40, Rue des Mathurins

Z 22217 Altbestand

29.4.85

F/103/c